

TMS



Projet 2017
Poursuite de la mise en place
d'actions de mobilité durable
TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Association Transport Mobilité Solidarité
246 bd Ledru Rollin – 13300 Salon de Provence
Tél. : 04 90 55 17 09 / Fax : 04 90 55 25 28
E-Mail : tms@wanadoo.fr
Site Web : tmsmobilite.org

Présentation synthétique de TMS

Statut juridique : Association Loi 1901

Date de création : 9 octobre 1997

Président : Monsieur Christophe AMALRIC, Maire de La Barben

Directeur : Monsieur Bertrand SCHALLER

Numéro SIRET : 419 650 957 00048

Code NAF : 9499Z

Statuts :

Cette association se donne pour objet de développer l'accès aux transports et à la mobilité nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes, ainsi que des personnes en situation d'isolement, par différents outils dont :

- Mise à disposition de cyclomoteurs
- Mise à disposition de voitures
- Transport Micro Collectif
- Transport routier de personnes
- Accompagnement individuel à la mobilité
- Actions de prévention sécurité routière

Il est précisé que l'action de TMS vise principalement les personnes en difficultés, en recherche d'emploi, isolées, qui n'ont pas les moyens financiers de trouver au sein du secteur concurrentiel les solutions à leurs problèmes de mobilité.

TMS se donne pour mission de mettre en œuvre des actions d'information, d'insertion, de formation et d'accompagnement des publics, ainsi que tout projet répondant aux spécificités du territoire. La réalisation de cet objet ne pourra se faire que dans le cadre d'un travail partenarial avec les acteurs concernés.

Historique :

A partir de juin 1996, un collectif Transport Mobilité a été mis en place par la Mission Locale du Pays Salonais, la Cellule d'Appui RMI et la circonscription DISS, appuyé par les élus, pour réfléchir et faire des propositions quant à la mobilité des publics jeunes et adultes en démarche d'insertion.

Suite aux travaux et enquêtes menés par le collectif, l'association Transport Mobilité Solidarité en Pays Salonais a vu le jour le 9 octobre 1997. L'Assemblée Générale Constitutive nomme comme Président, M. Maurice MERENDOL.

Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} avril 1999.

2003 : Agréée Organisme de Formation.

2005 : Création d'une antenne Pays d'Arles

2008 : Antenne Marignane / Côte bleue

2008 : Inscription au registre transporteur de personnes

2010 : Antenne Ouest Provence

2010 : Agréée Entreprise Solidaire

2014 : Antenne Vitrolles

L'évolution de TMS a été réalisée à la demande des élus en concertation avec les partenaires.

Territoire :

61 communes dont une ville de plus de 50 000 habitants, trois villes de 40 000 habitants et 7 villes de plus de 10 000 habitants. Le nombre total d'habitants est de 523 436 personnes.

Superficie : Territoire Pays Salonais – ACCM – Territoire Istres Ouest Provence – Vallée des Baux – Terre de Provence Agglomération – Territoire Marseille Provence – Vitrolles : 3 090 km², soit 61% du département des Bouches du Rhône.

ZONE COUVERTE PAR TMS SUR LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE



Superficie du territoire couvert : 3 090 km² soit 61% du département

Nombre d'habitants du territoire : 523 436 hab. (26% des habitants du département)

Nombre de communes : 61 communes

- **Territoire Pays Salsais**
Sénas, Eyguières, Lamanon, Malleval, Alleins, Charleval, Vernègues, Auroux, Péliसानne, La Barben, Lançon, La Fare les Oliviers, Veloux, Rognac, Berre, St Chamas, Salon
- **Arles Crau Camargue Montagnette**
Arles, Tarascon, St Martin de Crau, Boulbon, St Pierre de Mévouillon, Stes Maries de la Mer
- **Vallée des Baux-Alpilles**
St Etienne du Grès, Fontvieille, Mas Blanc les Alpilles, St Rémy de Provence, Eyguières, Les Baux de Provence, Le Paradou, Maussane les Alpilles, Mouris, Auzille
- **Terre de Provence Agglomération**
Barbestant, Rogonon, Graveson, Châteaurenard, Maillane, Eyragues, Noves, Varquières, Cabannes, St Andiol, Mollégès, Orgon, Plan d'Oignon
- **L'Ouest du Territoire Marseille Provence**
Châteauneuf les Martigues, Marignane, Gignac la Nerthe, St Victoret, Le Rové, Ensous la Redonne, Cary le Rouet, Sausset les Pins
- **Territoire Istres Ouest Provence**
Grans, Cornillon Confoux, Miramas, Istres, Fos sur Mer, Port St Louis du Rhône
- **Vitrolles**

Stratégie de développement de l'association :

Transport Mobilité Solidarité est en pleine expansion dû à son développement économique nécessaire pour pérenniser les missions d'accompagnement à la mobilité.

La structure TMS a fonctionné pendant 8 ans avec exclusivement des subventions des collectivités et avec des salariés à faible rémunération en contrats aidés. L'association a rencontré des difficultés importantes en 2007 lors du désengagement de l'État, ainsi qu'en 2011.

Une réflexion a été menée dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement pour la pérennisation de la structure.

L'objectif est de respecter nos missions premières qui sont l'accompagnement des personnes non mobiles vers l'emploi et d'assurer à nos employés des salaires corrects.

La démarche Économie Sociale et Solidaire (financement hybride) s'impose.

La structure s'oriente dans la prestation de transports collectifs (CCAS, associations, entreprises, sous traitance,...), afin de mutualiser ses véhicules, d'impulser une dynamique de territoire et de répondre à des besoins non couverts (personnes âgées, personnes handicapées,...).

TMS est partenaire des AOT (Autorités organisatrices de transport) et poursuit son engagement d'impulser une dynamique territoriale grâce à la mobilité. Elle est partenaire d'entreprises de transport de voyageurs.

Nous devons anticiper les changements liés à nos territoires (métropole, activité économique où il y a un risque de fiscalité, subventions des collectivités et institutions en baisse).

Durant l'exercice 2016, le commissaire au compte a demandé à l'association d'effectuer un rescrit fiscal.

Suite à ce rescrit, l'association a décidé pour 2017 de sectoriser. Le transport économique sera donc fiscalisé. Le Conseil d'Administration du 09 mars 2017 a acté la création d'une SASU (Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle), qui pourrait abriter une entreprise d'insertion, et serait opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2018.

Sur le territoire Marseille Provence, TMS a développé en concertation avec le groupement d'employeur CAP Nord Entreprendre des transports de salariés « dernier kilomètre ».

A ce jour des prestations sont réalisés pour l'entreprise Oxatis et des projets sont en cours avec la CAF et Haribo entre autres.

Travail en réseau :

L'association TMS travaille en réseau sur les différents territoires. Sur le territoire Marseille Provence, la conseillère mobilité participe et anime des réunions ainsi que des actions partenariales.

L'association TMS, en concertation avec les services de MPM (Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine) souhaite poursuivre la mise en place d'une mobilité durable sur l'Ouest du Territoire Marseille Provence.

Ce territoire couvre Marignane, St Victoret, Sausset les Pins, Châteauneuf les Martigues, Le Rove, Gignac la Nerthe, Carry le Rouet et Ensues la Redonne.

Pour cela, trois actions sont prévues sur le territoire :

- Développement de l'Accueil – Kiosque Mobilité - Animation
- Développement des déplacements « doux »
- Développement économique

La stratégie de TMS est de travailler en réseau afin d'avoir une approche multi-partenariale complémentaire des actions existantes et en capacité de mutualiser les moyens au service d'un projet pour la population.

Présentation des actions

I/ Développement de l'Accueil – Kiosque Mobilité

I.1/ Lieu ressource d'information sur toutes les mobilités

En ce qui concerne :

- Les transports en commun : horaires de bus, de train, tarifs, réductions, réseaux, ...
- Les aides à la mobilité (pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les jeunes, les personnes âgées, ...)
- L'assurance.
- Le permis de conduire : centres de stages pour la récupération de points, permis à points, aides au permis, attestation de sécurité routière (ASR), ... La sécurité routière. Les coordonnées de centres de réparation de véhicules, de contrôle technique, des compagnies de transport, ... Les plans de communes, de villes, les cartes routières, ...

Le Kiosque Mobilité met à disposition un espace dédié avec des documents, ainsi qu'un ordinateur portable avec Internet.

Selon les difficultés des personnes, elles peuvent être orientées vers l'atelier « Savoir se déplacer » :

Cet atelier a pour objectif d'aider les publics en difficulté d'apprentissage et rencontrant certains blocages psychologiques pour se déplacer, à la mobilité.

Acquisition des « compétences » de mobilité :

- Mission d'informations concernant les horaires et les tarifs des transports en commun (bus, train, métro,...)
- Aide pour monter des dossiers pour bénéficier des cartes de transports
- Usage des transports en commun (bus et train) : lecture des brochures d'horaires, différents types d'abonnements, utilisation d'une billetterie automatique,...
- Organiser un déplacement : procéder à une réservation, souscrire à un abonnement, calculer son temps de trajet, trouver les correspondances adéquates (train-métro,...)
- Se repérer dans l'espace : lecture des plans de villes, de réseaux (métro, bus,...), des cartes routières (signalétique, schémas d'organisation de la ville,...)
- Formuler une demande de renseignement

- Intérêt de l'utilisation des deux roues pour les courtes distances
- Module spécifique quant à l'utilisation d'Internet : sites destinés aux déplacements (« Le Pilote », sites de covoiturage, « PACA Mobilité »...)

Objectifs 2017

- Permettre à toute personne souhaitant se déplacer d'accéder à l'ensemble des informations mobilité.
- Lever le frein de la non mobilité pour les personnes dont la difficulté première était la méconnaissance de l'existant, du droit commun.
- Recenser en un même lieu toute information sur les mobilités et, par conséquent, simplifier les démarches.
- **Réaliser une cartographie du territoire et hors territoire pour faciliter les déplacements des salariés.**

I.2/ Animation sur le territoire 2017 :

- Projet écopolénergie « consommer Malin », développement durable et gaspillage, semaine du 15 au 19 mai 2017

L'objectif de ce projet est de prévenir la précarité énergétique ainsi que le développement durable et la lutte contre le gaspillage.

En ce qui concerne la partie mobilité, TMS a invité Totem à y participer pour présenter l'auto-partage et les voitures électriques. Plusieurs auto-écoles ont été contactées et nous sommes en attente d'une réponse pour une mise à disposition d'un simulateur de conduite afin de promouvoir l'éco-conduite.

- Projet « Meet up mobilité » Aéroport de Marignane le 1^{er} juin 2017

Le 1^{er} juin, une matinée d'intelligence collective sera dédiée aux entreprises et aux professionnels et portera sur l'accessibilité des zones d'activités de la Métropole. L'objectif sera de réfléchir à des solutions opérationnelles à mettre œuvre pour les publics demandeurs d'emploi et les salariés.

Le lieu prévu est l'aéroport Marseille Provence à Marignane.

- Organisation de réunion d'information collective sur 3 communes de la Côte Bleue à la demande de Pôle Emploi Martigues pour un recrutement autour de la restauration et de l'hôtellerie
- Réunions d'information collective et atelier prévention au risque routier pour des entreprises et chantiers d'insertion (TLC, Actavista, Graine de Soleil...).
- Participation à l'organisation de la journée de la femme en partenariat avec le collectif des travailleurs sociaux de Marignane

I.3/ Moyens matériels et humains

Moyens matériels :

- Ordinateur et imprimante pour l'accueil
- Ordinateur portable équipé d'Internet à disposition du public
- Documentation sur les transports en commun et la mobilité,...

Moyens humains :

- 1 chargé d'accueil et d'information.
- 1 coordinateur

II/ Développement des déplacements « doux »

II.1/ Partenariat avec Totem « TMS – Station satellite »

Totem est présent sur Marignane. Nous mettons à disposition nos locaux, une convention a été signée entre TOTEM et TMS.

Actuellement nous négocions avec le syndicat de copropriété la mise en place d'une borne pour les véhicules électriques.

Un véhicule sera mis à disposition des demandeurs d'emploi.

II.2/ Recherche de financement pour des véhicules électriques pour les personnes en démarche d'insertion professionnelle

Demande de subvention d'équipement pour l'achat de véhicules et/ou vélos électriques.

II.3/ Développement partenariat pour la mise en place de micro-crédit

TMS s'investit beaucoup sur le territoire de Marignane, participe à des réunions, monte des projets avec d'autres structures.

TMS est partenaire et référent micro-crédit avec CREASOL (montage des dossiers, accompagnement).

II.4/ Remise en état des véhicules en lien avec le Garage Solidaire de TMS

Suite aux dons de deux fondations, la fondation Caisse d'Epargne et la fondation PSA, TMS a ouvert un garage solidaire à côté des locaux de l'antenne d'Istres en octobre 2016.

Le Garage Solidaire TMS (GSTMS) s'adresse en priorité à des personnes pour lesquelles le retour à l'emploi nécessite la remise en état d'un véhicule dont elles sont propriétaires, de manière à rendre celui-ci conforme au contrôle technique et assuré.

Les personnes ne peuvent faire appel au GSTMS qu'une seule fois. L'objectif étant d'aider les personnes à retrouver la mobilité nécessaire à un retour à l'emploi. Les personnes peuvent ensuite faire réparer ou entretenir leur véhicule dans n'importe quel garage traditionnel.

L'association envisage au cours du premier semestre 2017 d'acquérir une remorque afin de pouvoir déplacer les véhicules immobilisés. Le mécanicien de TMS a d'ores et déjà passé le permis remorque.

II.5/ Moyens matériels et humains

Moyens matériels :

- Twizy
- Vélo électrique
- 2 minibus
- Véhicule avec remorque

Moyens humains :

- 1 coordinateur
- 1 référent prêt de véhicules / chauffeur accompagnateur
- 1 chauffeur accompagnateur
- 1 mécanicien

III/ Développement économique

- Développement des transports collectifs en lien avec les entreprises
Démarchage auprès des entreprises, CCAS, Maison de retraite, ESAT,... pour de nouvelles prestations.
- Développement du partenariat avec CAP Nord Entreprendre pour de nouvelles navettes (« dernier km »)
- Proposition du même système de « dernier kilomètre » aux entreprises des ZA de Marignane
- Création d'une entreprise d'insertion pour le transport de personnes

IV/ Autres informations

IV.1/ Mairie de Marignane

Contact avec le guichet unique de la Mairie de Marignane (mise en place d'informations collectives).

IV.2/ Partenaires mobilisés

- Entreprises du territoire
- Techniciens et élus de Marignane et des communes de l'Ouest du Territoire Marseille Provence
- Pôle Emploi
- DIRECCTE
- Mission Locale
- PLIE
- MPM
- Associations du territoire
- Structures de l'Insertion par l'Activité Economique
- AOT (Autorité Organisatrice des Transports)
- Société d'Autocars
- Totem
- Association de covoiturage
- Autopartage
- Conseil Départemental
- Conseil Régional
- Créasol

IV.3/ Suivi des actions

Mise en place d'un comité de pilotage qui se réunira au minimum une fois par an, voir plus selon la demande.

IV.4/ Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation seront décidés après concertation avec les acteurs du territoire.